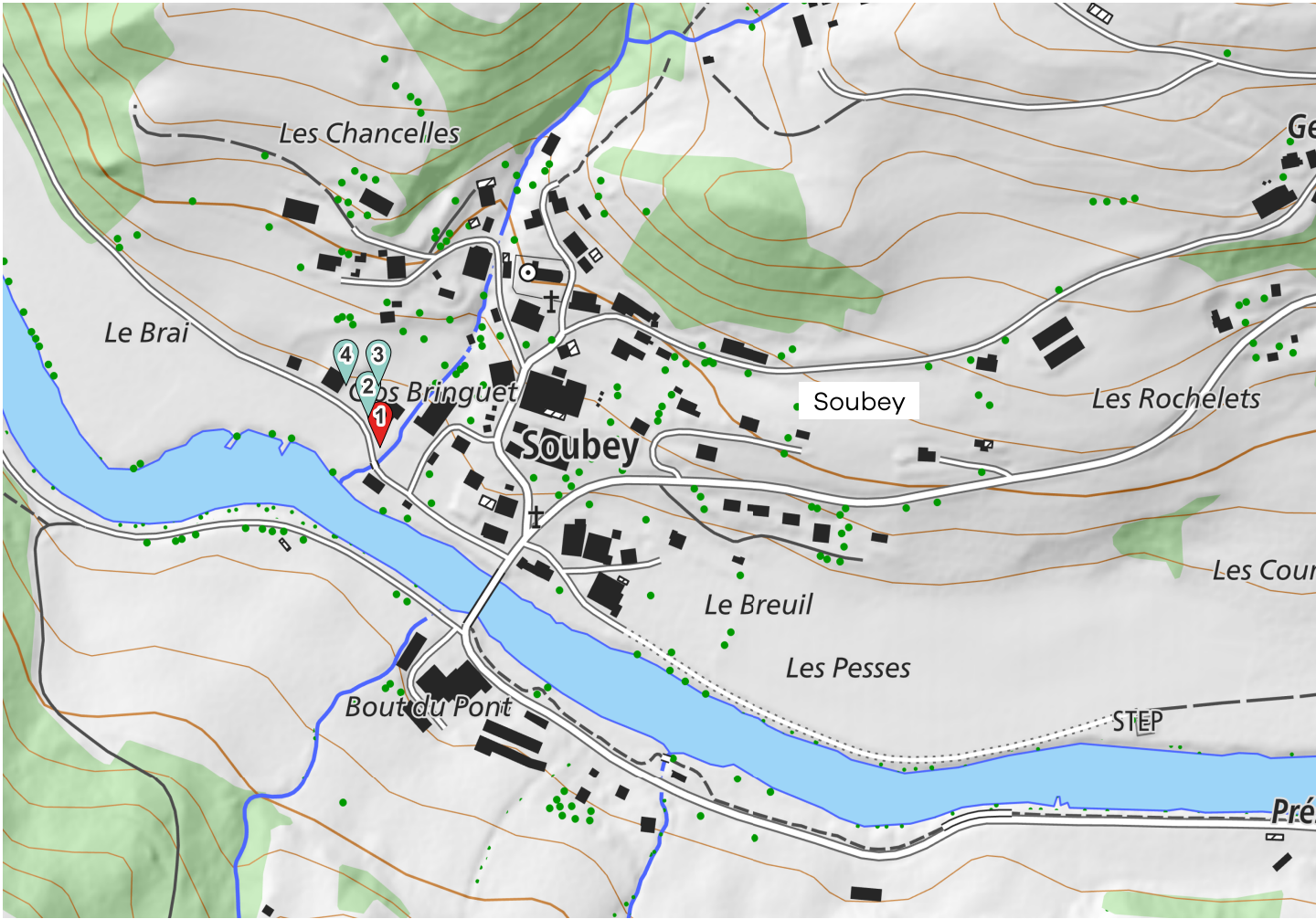




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Conteneur



Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Soubey





Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon/mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

Ecopoint:
Fermé les dimanches, les jours fériés et tous les jours après 22h00.
DÉPOSER UNIQUEMENT DES SACS TAXÉS DANS LES MOLOKS!!!

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

Maison des oeuvres :

1. Ordures ménagères (Moloks)
2. PET, huiles
3. Verre, papier -carton, alu - boîtes de conserve (Moloks)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Selon le règlement communal concernant l'élimination des déchets urbains, des autres déchets et le règlement tarifaire y relatif. Les tarifs en vigueur se trouvent dans le budget 2024.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Administration communale

Ouverture mercredi 08h00 - 10h00

Mme Samira Frésard
Les Chancelles 40B, 2887 Soubey
032 955 15 65, commune@soubey.ch
www.soubey.ch

Responsable à la déchetterie

M. Rémy Thiévent
2887 Soubey
079 386 33 12

INFORMATIONS

Pour toutes les communes des Franches-Montagnes, le contrôle des champignons est effectué par :

M. Martial Farine aux Bois. Rendez-vous par téléphone au 079 710 01 68, le soir dès 18.00 heures (sauf le dimanche).

Jean-Claude Freléchoz, Les Gerinnes 9, 2722 Les Reussilles. Rendez-vous par téléphone au 032 487 62 35 en fin de journée (sauf le dimanche).

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Soubey

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 Fête-Dieu
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Soubey

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

Utiliser UNIQUEMENT des sacs taxés à l'effigie des Franches-Montagnes. Ecopoint.



Papier

Ecopoint. En vrac.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé. (Si > 1m³ : peuvent être apportées à la déchèterie de type D du SEOD à Boécourt).



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel des Franches-Montagnes.



Huiles minérales et végétales

Ecopoint.



Bois

Organisation individuelle.



Déchets inertes (petites quantités)

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel des Franches-Montagnes.



PET

Ecopoint.



Dépouilles d'animaux

Déchets carnés, Montfaucon, 032 955 10 25. Heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30. Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.



Flacons en plastique avec bouchon

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel des Franches-Montagnes. Par les points de vente.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de ventes ou ramassage périodique à Soubey, le premier vendredi des mois impaires au hangar des pompes entre 18h00 et 18h30. Voir calendrier.



Déchets spéciaux des ménages

Halle du Marché-Concours à Saignelégier ou à la rue du Marché au Noirmont selon le calendrier joint au MEMODéchets.



Sagex

Avec les ordures ménagères dans un sac officiel des Franches-Montagnes.



Déchets encombrants combustibles

Ramassage deux fois par an, les **26.04.2025 et 11.10.2025 de 09h30 à 11h00**. Veuillez impérativement respecter les heures et les consignes de M. Sester.



Plastiques agricoles

Organisation individuelle. Les vignettes pour les containers 800L peuvent être achetés au bureau communal.



Aluminium et boîtes de conserve

Ecopoint Moloks.



Ferraille (objets métalliques)

Ramassage deux fois par an, les **26.04.2025 et 11.10.2025 de 09h30 à 11h00**. Veuillez impérativement respecter les heures et les consignes de M. Sester.



Aérosols

Selon produit, avec l'aluminium ou avec les ordures ménagères dans un sac officiel des Franches-Montagnes. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Verre

Ecopoint Moloks.



Déchets compostables ménagers

Organisation individuelle. Par exemple avec un agriculteur du village.



Textiles et chaussures

Lors de collectes de textiles ou dans les conteneurs à textiles.



Carton propre

Ecopoint Moloks. Attention, aplatir le carton!



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Organisation individuelle.



Pneus payants

Retour au point de vente ou lors des grands cassons (payant).

Les types de déchets



Autres déchets plastiques

Retour au point de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)

Retour au point de vente.



CD

Retour au point de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Retour au point de vente.



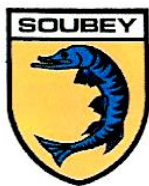
Piles et accumulateurs

Retour au point de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

Retour au point de vente.



Respect du tri des déchets et utilisation de sacs taxés pour les déchets urbains incinérables :

Selon l'art. 19 du règlement communal concernant l'élimination des déchets urbains et autres déchets voir ci-dessous

¹ Les infractions au présent règlement et aux décisions qui en découlent sont passibles d'une amende jusqu'à 5'000 francs, pour autant que d'autres dispositions pénales fédérales ou cantonales ne soient pas applicables.

² L'amende est infligée conformément au décret concernant le pouvoir répressif des communes (RSJU 325.1).

Le Conseil communal mettra à l'amende, allant de Fr. 100.00 à 5'000.00, toute personne qui ne respecte pas les dispositions.



SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!

